



Rapport de transparence

Conformément à l'article R 823-21 du Code de commerce

Exercice clos le 31 août 2017

1. Présentation du cabinet

- 1.1. H3P Group
- 1.2. Les filiales d'H3P Group
- 1.3. L'organisation du cabinet
- 1.4. Les activités
- 1.5. Les honoraires 2016-2017 par activité
- 1.6. La gouvernance

2. Gestion des risques

- 2.1. Indépendance
 - 2.1.1. Procédures internes
 - 2.1.2. Déclaration de la direction
- 2.2. Contrôle qualité
 - 2.2.1. Système qualité
 - 2.2.2. Déclaration de la direction
 - 2.2.3. Contrôles externes

3. Clients

- 3.1. Le chiffre d'affaires
- 3.2. Les clients faisant APE
- 3.3. Les clients Etablissement de crédit

4. Ressources humaines

- 4.1. Les collaborateurs
- 4.2. Les Associés
- 4.3. La formation continue

1.1. H3P GROUP

Créé en 2008, H3P Group est un cabinet d'expertise comptable, d'audit et de conseil financier et fiscal.

Le groupe H3P a réalisé un chiffre d'affaires de 12,1 M€ sur l'exercice clos le 31 août 2017, avec un effectif de 110 collaborateurs, y compris ses 9 associés.

Le groupe H3P est implanté à Paris et à Londres.

1.2. Les filiales d'H3P Group

H3P Group détient cinq entités :

- **H3P Limited** – LLP au capital social de 1£ qui propose dont le siège social est au 131-135 Temple Chambers, 3-7 Temple avenue, Londres EC4Y 0HP
- **H3P Financial Advisory** – SARL au capital social de 544 000 € dont le siège social est au 30 rue des Mathurins 75008 Paris et les locaux au 101-109 rue Jean Jaurès, 92300 Levallois Perret
- **H3P Audit** – SARL au capital social de 50 000 € dont le siège social est au 30 rue des Mathurins 75008 Paris et les locaux au 101-109 rue Jean Jaurès, 92300 Levallois Perret
- **H3P Business Solutions** – SAS au capital social de 250 000 € dont le siège social est au 47 boulevard Georges Clémenceau 92400 Courbevoie et les locaux au 101-109 rue Jean Jaurès, 92300 Levallois Perret
- **H3P Real Assets** – SARL au capital social de 500 002,50 € dont le siège social est au 30 rue des Mathurins 75008 Paris et les locaux au 101-109 rue Jean Jaurès, 92300 Levallois Perret

1.3. L'organisation du cabinet

Au 31 août 2017, la cabinet est géré par 9 associés, dont 2 associés gérants.

Les associés ont la responsabilité d'un portefeuille de clients et sont regroupés avec leurs équipes au sein de trois pôles de compétences.

- ❑ Le pôle de compétences Conseil Financier qui regroupe les activités Structuration & Financement et Projections financières auquel Eric Hinderer – Associé-Gérant – et Jean-Baptiste Colin – Associé - sont rattachés.
- ❑ Le pôle de compétences Audit, Contrôle interne, Evaluation et Appui à la Transaction et Gestion Comptable & reporting auquel Jean-Benoît Monnais – Associé-Gérant - est rattaché.
- ❑ Le pôle de compétences gestion comptable et reporting – spécialisé dans le secteur immobilier - auquel Benjamin Lepasant – Associé - est rattaché.

Les quatre associés se sont, par ailleurs, répartis la responsabilité des fonctions support du cabinet, à savoir :

- Les ressources humaines,
- Le marketing et la communication,
- La gestion administrative et financière,
- La qualité,
- Les systèmes d'information.

1. PRÉSENTATION DU CABINET

1.4. Les activités

La Groupe propose des services en expertise comptable, commissariat aux comptes, et conseil, déclinées en 6 activités ou lignes de services :

☐ L'activité **Audit** regroupe les missions de commissariat aux comptes (CAC), les diligences directement liées (DDL), les missions de CAC à la fusion, les commissariats aux apports

☐ La **Gestion comptable & reporting et la gestion sociale** regroupe les services d'expertise comptable (établissement et révision des comptes annuels), de gestion administrative et financière, la gestion du social, l'assistance juridique et fiscale, le contrôle budgétaire.

☐ L'activité **Contrôle Interne** couvre les missions de diagnostic de l'environnement de contrôle, la rédaction de procédures, les missions d'audit interne, l'assistance à maîtrise d'ouvrage et la mise à disposition de collaborateurs.

☐ L'activité **Projections Financières** consiste en l'élaboration de modèles de suivi adaptés aux projets de financements structurés, la construction d'outils de simulations et de projections budgétaires.

☐ L'activité **Structuration & Financement** couvre la création et le développement de modèles financiers, l'audit mathématique de modèles financiers, le conseil comptable et fiscal, l'assistance à la passation et au renouvellement de contrats complexes.

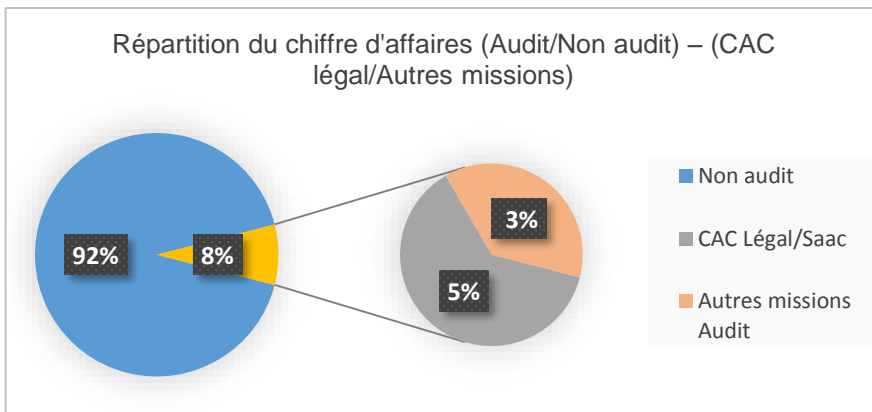
☐ L'activité **Evaluation & Appui à la transaction** regroupe les missions d'évaluation et de valorisation d'actifs, d'attestations d'équité, de tests d'impairment et de modélisation financière de projets d'investissement.

Le cabinet H3P Group propose l'ensemble de ses activités dans les sept secteurs suivants :



1.5. Les honoraires 2016-2017 par activité

Ci-après, vous est présenté la répartition du chiffre d'affaires, du Groupe, pour l'exercice 2016-2017 entre honoraires liés à l'audit (légal et autres missions) et les honoraires "non audit".



1.6. La gouvernance

Les organes de gouvernance du cabinet sont les suivants :

- ❑ Le Comité de Gérance, composé des deux associés-gérants, assure la direction générale du Groupe et anime ou supervise cinq fonctions principales : l'administration-finance, les ressources humaines, le marketing et la communication, la qualité, et les systèmes d'information.
Le comité, qui assure le suivi des opérations, se réunit deux fois par mois.
- ❑ Le comité de développement composé des quatre associés définit et met en œuvre la politique de développement commercial du Groupe.
- ❑ La fonction ressources humaines est pilotée par un comité composé des quatre associés.

Le cabinet a mis en place un système de gestion de la qualité qui intègre une fonction de responsable qualité ainsi que des procédures et des outils.

Le système qualité couvre les activités d'audit légal, d'expertise comptable et les domaines généraux : gestion de la qualité, ressources humaines et documentation technique.

C'est dans le cadre de ce système que la surveillance du respect du principe d'indépendance et le contrôle qualité ont été intégrés.

2.1. Indépendance

2.1.1. Procédures internes

Le principe d'indépendance est pris en compte par plusieurs procédures du système de gestion de la qualité des missions de commissaire aux comptes :

- Acceptation et maintien d'un nouveau mandat

Avant d'accepter un nouveau mandat ou d'être renouvelé sur un mandat existant, l'associé vérifie notamment que le principe d'indépendance est respecté sur la base d'un questionnaire de déontologie cosigné par un membre du comité de gérance.

- Maintien des mandats

A chaque fois que cela est nécessaire et au moins une fois par an, les associés vérifient que les conditions de maintien des mandats de commissaire aux comptes sont toujours respectées.

- Déclaration d'indépendance

Chaque année, les membres du cabinet, associés, collaborateurs impliqués ou non dans des missions de commissariat aux comptes sont appelés à signer une attestation déclarant qu'ils ont bien pris connaissance des règles énoncées par le code de déontologie des commissaires aux comptes et qu'ils respectent les règles édictées par le code en matière d'indépendance et d'incompatibilité.

Une attestation d'indépendance est signée par tous les collaborateurs.

Pour chaque mandat de commissariat aux comptes les collaborateurs et associés intervenant sur la mission sont amenés à signer une déclaration d'indépendance propre à ce mandat au titre de l'exercice concerné.

- Formation

Le cursus de formation des associés et collaborateurs intègre des présentations des règles professionnelles en matière d'indépendance du commissaire aux comptes.

2.1.2. Déclaration de la direction

La direction d'H3P Group déclare que le respect du principe d'indépendance fait l'objet de vérifications périodiques au sein du cabinet.

2.2. Contrôle qualité

2.2.1. Système qualité

Le système qualité du cabinet a été établi par le Comité de Gérance. Il comprend notamment la nomination d'un associé responsable de la qualité et la mise en place de procédures.

Les procédures définissent la manière spécifiée d'accomplir une activité :

- La succession des activités et leur déroulement.
- Les responsabilités et les acteurs.
- Les référentiels et les outils internes.

Domaines	Procédures
Procédures générales	-Management de la qualité -RH -Evaluation -Lutte contre le blanchiment
Commissariat aux comptes	-Acceptation d'un nouveau mandat -Incompatibilités -Lettre de mission -Supervision et maintien des mandats -Revue indépendante -Conduite de la mission
Expertise comptable - comptes annuels	-Acceptation de la mission -Lettre de mission -Conduite de la mission -Supervision
Autres missions	-Acceptation de la mission -Lettre de mission -Conduite de la mission -Supervision

Annuellement, l'associé responsable de la qualité, rend compte du respect des procédures dans un rapport annuel.

Ce rapport comprend des propositions d'actions correctives et préventives qui sont soumises au comité des associés et approuvées par le comité de gérance.

2.2.2. Déclaration de la direction

La direction d'H3P Group déclare qu'elle a pris toutes dispositions pour mettre en œuvre les processus et moyens appropriés à la maîtrise de la qualité dans ses missions d'audit légal dans le respect du code de déontologie et des normes d'exercice professionnel.

2.2.3. Contrôles externes

Au cours des six derniers exercices, le cabinet H3P Group a fait l'objet de contrôles de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes ou de l'Ordre des Experts-Comptables:

- En 2013 – Contrôle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes
- En 2015 – Contrôle de l'Ordre des Experts-Comptables-
- En 2017 – Contrôle H3C

3.1. Le chiffre d'affaires

H3P Group a réalisé un chiffre d'affaires de 12,083 M€ au titre de l'exercice 2016-2017, dont 0,428 M€ réalisés par H3P Ltd au Royaume-Unis.

3.2. Les clients faisant Appel Public à l'Epargne

Entité dont H3P Group est CAC	Clôture de l'exercice	Marché
Voltalia SA	31.12.2015	Euronext Paris

3.3. Les clients Etablissement de crédit

Néant

4.1. Les collaborateurs

Le Groupe H3P compte 110 collaborateurs et associés, répartis ainsi:

- 31 collaborateurs H3P Real Assets
- 38 collaborateurs H3P Business Solutions
- 11 collaborateurs H3P Financial Advisory
- 7 collaborateur H3P Audit
- 6 collaborateurs H3P Group
- 10 collaborateurs H3P Limited
- 7 associés

L'effectif moyen du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 août 2017 exprimé en équivalent temps plein (ETP) était de 110 personnes réparties ainsi :

ETP	Audit	Non audit	Fonctions support	Total
Associé	3	6		9
Senior Manager	2	6		8
Manager		15		15
Chargé de mission / chef de mission / superviseur		11		11
Consultant Senior	3	17		20
Consultant	2	35		37
Support			10	10
Total	10	90	10	110

Les associés et effectifs présentés ci-dessus sont affectés en fonction de leur principale activité. Certains d'entre eux, à tous les niveaux, sont amenés à effectuer des prestations « Audit » et « Non audit ».

Le personnel fonctionnel est impliqué dans les fonctions supports suivantes : Ressources Humaines, Secrétariat & services généraux, Administration & Finance, Marketing & Communication, systèmes d'information.

4.2. Les Associés

- H3P Group compte, au 31 août 2017, deux associés, experts-comptables et commissaires-aux- comptes.
- Conformément aux règles professionnelles, lorsqu'ils ne sont pas mandataires sociaux sur les filiales, ils bénéficient d'une délégation expresse.
- La rémunération des associés est déterminée par le Comité de Gérance. Elle comprend une partie fixe et une partie variable basée sur les résultats d'ensemble du Groupe.

4.3. La formation continue

La formation fait l'objet d'une procédure du système qualité du cabinet qui concerne l'ensemble du personnel technique, y compris les personnes dédiées aux activités d'expertise comptable qui n'interviennent pas dans des missions de certification légale.

Les éléments essentiels de cette procédure sont les suivants :

- Orientations annuelles par le Comité de Gérance.
- Elaboration du plan annuel de formation sur la base des besoins individuels.
- Le plan de formation comprend un cursus de base, des actions spécifiques générales, des actions individuelles, la préparation des examens professionnels et le suivi des stages obligatoires.
- Les collaborateurs qui interviennent pour des missions de certification légale intègrent un cursus de base comprenant principalement les thèmes suivants : technique d'audit, fiscalité, aspects juridiques de la mission CAC, consolidation, technique financière et outils bureautiques.
- Formalisation d'un bilan annuel.

Le Comité de Gérance d'H3P Group déclare qu'il a mis en place un plan de formation des associés, commissaires aux comptes inscrits, pour répondre aux obligations de formation instaurées à compter du 1^{er} janvier 2009 par un arrêté du 19 décembre 2008, qui impose une durée de 120 heures de formation à réaliser au cours d'une période de 3 années consécutives.

Fait à Paris, le 31 Décembre 2017

Pour le Comité de Gérance

Jean-Benoît Monnais

Pour le Commissaire aux Comptes du cabinet
H3P Group

Courcelles Expert,
Représenté par Benoit Lafontaine



RESPIREZ

H3P
Immeuble Allure
101-109 rue Jean Jaurès
92300 Levallois Perret

Plus d'informations sur :
www.h3p.com